



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Report du paiement des crédits pour les taxis

Question écrite n° 32425

Texte de la question

M. Éric Ciotti attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance sur la situation des taxis. Jusqu'ici, le report de paiement des crédits et les aides de l'État leur ont permis de maintenir leur activité. Néanmoins, cela pourrait être remis en cause par le redémarrage des paiements des crédits début octobre 2020, en particulier pour les professionnels exerçant leur profession depuis peu de temps. Pour remédier à cette situation, il lui demande s'il envisage un nouveau report du paiement des crédits et un prolongement des aides de l'État pour les prochains mois.

Données clés

Auteur : [M. Éric Ciotti](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32425

Rubrique : Taxis

Ministère interrogé : [Économie, finances et relance](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 septembre 2020](#), page 6403

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)